

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire sur convocation du 23/06/2020
-- MARDI 30 JUIN – 19h HEURES --

Présents : M. MARCHI Jean-Claude, Maire

Mmes ALBELDA-VIALLES Sabine, DA COSTA Evelyne, ESPADA Isabelle, JACQUET-RICARD Caroline, MONCHAUX-FOUHETY Caroline, VIALA Camille et MM. BOSC Alain, DALMAS Jérémie, DUHAN Fabien, ELIEZ Jacques, JOLIDON Jean-Pierre et ROUSSEL Emmanuel.

Absents excusés : M. MEUNIER Mickaël (procuration à M. BOSC) et Mme LACOTTE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme VIALA Camille

Approbation du PV du 09/06/2020 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09/06/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Objet : Taux d'imposition 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil l'état N°1259 COM qui fait apparaître les bases d'imposition prévisionnelles 2020 pour la TH 1 431 000 – TFB 946 200 – TFNB 59 000.

Conformément à l'article 16 de la loi de finances pour 2020, prescrivant la suppression de la taxe d'habitation, les collectivités n'ont pas la possibilité de moduler le taux de la TH cette année. Le taux applicable aux impositions de 2019 est reconduit en 2020 soit :

- TH 14,11% produit 201 914 €

Il propose donc d'appliquer les taux retenus par la commission des finances, avec application d'un coefficient proportionnel de 1,000000, soit :

- FB 22,13% produit 209 394 €

- FNB 70,42% produit 41 548 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Objet : Attribution de subventions aux associations communales Exercice 2020

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de voter les subventions aux associations pour l'exercice 2020. Mme DA COSTA, présidente d'association, est invitée à quitter la salle du vote.

Il est donc proposé d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2020 :

- Autignac en fête	2 000,00 €
- Cantilène d'Autignac	250,00 €
- Club de la Coquillade	500,00 €
- Coopérative scolaire	3 000,00 €
- Donneurs de sang	250,00 €
- Jeunesse Autignac	500,00 €
- Diane	250,00 €
- Omnisports	250,00 €
- Parents d'élèves	250,00 €
- Pétanque Club	250,00 €
- Art'ignac	250,00 €
- La Boule du Haut Libron	250,00 €
- Commanderie du Faugères	100,00 €
- Chasse	250,00 €
- Pierres Sèches	200,00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Objet : Vote du Budget Primitif Principal M14 – Exercice 2020

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif est un document prévisionnel qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité. Il permet au Maire d'engager et de mandater les dépenses dans la limite des crédits inscrits. Il fait lecture du budget :

Budget PRINCIPAL M14

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	240 368.56
012	CHARGES DE PERSONNEL	315 700.00
65	Autres charges de gestion courante	61 732.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		617 800.56
66	Charges financières	23 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		642 800.56
023	Virement à la section d'investissement	100 039.44
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		100 039.44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		742 840.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 000.00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	16 400.00
73	Impôts et taxes	465 440.00
74	Dotations, subventions de participations	216 000.00
75	Autres produits de gestion courante	35 000.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		742 840.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2019	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
20	Immobilisations incorporelles		31 000.00	31 000.00
	Total des opérations d'équipement	83 222.68	767 735.92	850 958.60
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT			798 735.92	881 958.60
10	Dotations, fonds et réserves		4 285.00	4 285.00
16	Emprunts et dettes assimilées		34 000.00	34 000.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			38 285.00	38 285.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			837 020.92	920 243.60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				920 243.60

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2019	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
13	Subventions d'investissement	136 858.88	76 440.40	213 299.28
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		136 858.88	76 440.40	213 299.28
10	Dotations, fonds et réserves		79 000.00	79 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		306 466.92	306 466.92
TOTAL RECETTES FINANCIERES			385 466.92	385 466.92
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		136 858.88	461 907.32	598 766.20
021	Virement de la section de fonctionnement		100 039.44	100 039.44
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			100 039.44	100 039.44
R 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE			221 437.96	221 437.96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			920 243.96	920 243.60

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Objet : Convention raccordement électrique : Antenne mobiles

M. le Maire expose que l'implantation de l'antenne pour l'amélioration du réseau téléphonique mobile et son alimentation électrique avec raccordement au réseau électrique rend nécessaire des travaux de restructuration du réseau électrique. Pour ce faire, Enedis sollicite la commune pour la signature de deux conventions de servitude pour l'implantation :

- de 3 canalisations souterraines sur une longueur totale de 100m et une largeur de 3m ainsi que leurs accessoires nécessaires au fonctionnement de ce raccordement sur la parcelle D959.
- d'une armoire de coupure « CRIANEL » d'une surface de 15m² sur la parcelle D961 située LES OLIVIERS.

Les conventions sont conclues en contrepartie d'une indemnité de 50€ chacune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Encombrants** : Suite à des demandes de certains administrés de faire débarrasser les encombrants directement sur leur propriété, Mme DA COSTA souhaite rappeler que le ramassage se fait uniquement le premier mardi de chaque mois et sur le domaine public. En effet, les agents ne sont pas autorisés à pénétrer sur le domaine privé avec le matériel municipal. Les administrés doivent donc s'inscrire auprès du secrétariat et sortir leurs encombrants sur la voie publique la veille au soir du passage.
- **Travaux serrurerie** : M ; MARCHI présente les devis pour l'entrée du stade (1700.00 € HT) et la grille d'évacuation du boulodrome (350.00 € HT)
- **Travaux Eglise** : Des travaux de réparation du toit de la sacristie sont nécessaires, le dernier épisode cévenol du mois d'octobre 2019 a engendré un dégât des eaux. L'entreprise Colignon interviendra pour un total de 6 935 .00 € HT, une partie de cette somme destinée à la réfection du plafond intérieur sera prise en charge par l'assurance.
- **Chemins ruraux** : un courrier a été adressé par M. BOSC aux viticulteurs afin de recenser les nécessités de travaux sur les chemins communaux.
- **Achat de matériel** : une épareuse va être achetée pour un montant de 14 100.00 € HT
- Un conseil municipal sera organisé le 10 juillet prochain pour l'élection des grands électeurs,
- **COM. COM. Avant Monts** : l'élection du président aura lieu le 9 juillet prochain à Autignac,
- **ECOLE** : lors du dernier conseil d'école les parents et enseignants ont demandé le maintien des barrières de sécurité sur la Place Jules Ferry de façon pérenne. Ces barrières ont été installées en raison de la crise sanitaire Covid-19 pour permettre des accès différents dans les classes. Le projet sera étudié en commission afin de déterminer le matériel à apposer et le sens de circulation à mettre en place.
- **Stade** : en vue du futur aménagement et afin d'associer les jeunes du village aux projets futurs, il est proposé de les rencontrer lors d'une prochaine commission.

La séance est levée à 20h20.

Fait à Autignac, le 2 juillet 2020

Le Maire

Jean-Claude MARCHI

